



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis
éducation
nationale

Direction

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale

8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

<http://www.dsdn93.ac-creteil.fr>

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Créteil, le 15 novembre 2015

La rectrice de l'académie de Créteil,
Chancelière des universités

à

Mesdames les directrices d'écoles,
Messieurs les directeurs d'écoles

s/c de monsieur l'inspecteur d'académie – DASEN

s/c des mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs de l'Éducation nationale.

Note : attentats – directives académiques

Les attentats terroristes qui ont frappé Paris et la Seine-Saint-Denis dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015 ont bouleversé notre pays mais aussi notre académie. Je souhaite tout d'abord adresser toutes mes pensées aux familles et proches des victimes et remercier les personnels de l'académie de Créteil pour l'engagement et le sens des responsabilités dont ils ont fait preuve depuis ces événements tragiques.

En hommage aux victimes, le Président de la République a décrété trois jours de deuil national du dimanche 15 au mardi 17 novembre 2015. Durant cette période, les drapeaux seront mis en berne sur l'ensemble des écoles et des établissements scolaires, et toute manifestation contraire à l'esprit de recueillement (salons, manifestations culturelles, remises de diplômes...) sera reportée.

Le Président de la République a par ailleurs déclaré l'état d'urgence et le dispositif Vigipirate au niveau « alerte attentat » en Ile-de-France est maintenu. Le respect de ce dispositif est particulièrement important dans les semaines à venir.

Les manifestations publiques et sur la voie publique sont interdites dans les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi qu'à Paris et dans les Hauts-de-Seine jusqu'au jeudi 19 novembre inclus. Elles sont interdites en Seine-et-Marne le lundi 16 novembre. Le Salon européen de l'éducation, qui devait avoir lieu du 19 au 22 novembre, est reporté.

L'académie de Créteil a de nouveau été particulièrement touchée par ces événements tragiques. Notre priorité de ce lundi 16 novembre et des jours qui suivront va être d'accompagner et de soutenir les élèves et les communautés éducatives, et de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Les écoles et établissements scolaires seront ouverts lundi matin.



2/3

Dès lundi matin, je vous demande de veiller à la qualité de l'accueil de la communauté éducative (présence à la grille, temps d'échange avec les personnels, dialogue avec les familles...).

Des cellules médico-psychologiques sont déployées dans les écoles, collèges et lycées, où les familles et les personnels de l'Éducation ont été particulièrement affectés, mais elles pourront également l'être dans d'autres écoles. En cas de besoin ressenti dans votre école, je vous invite à prendre contact avec votre inspecteur de circonscription. La coordination départementale de ces éventuelles demandes est assurée par le proviseur vie scolaire de la DSDEN.

Un moment de recueillement en hommage aux victimes sera organisé par vos soins le lundi matin dans les classes ou dans la cour de l'école, à l'heure et selon les modalités qui vous paraîtront les plus appropriées, en prenant en compte l'âge des élèves et le contexte propre à votre école.

Ce moment doit être précédé d'un moment d'échanges entre les élèves et les enseignants de chaque classe. Il a vocation à être un temps pédagogique indispensable pour soutenir les élèves dans la gestion de leurs émotions et une aide à la compréhension de ces événements extrêmement violents.

Des ressources pédagogiques sont mises à disposition sur le site Eduscol <http://eduscol.education.fr/>.

En cas de question d'ordre pédagogique mais également en cas d'incident grave (propos inadaptés aux circonstances, faits graves) lors de cette journée, votre inspecteur de circonscription et son équipe sont vos interlocuteurs de proximité. Ils solliciteront au besoin les coordonnateurs académiques des cellules pédagogiques mises en place au rectorat ou bien les directeurs de cabinet selon la nature de la demande.

Il est important d'informer les parents d'élèves, notamment leurs représentants au conseil d'école, sur les actions engagées ce lundi et la façon dont elles se seront déroulées.

Des consignes particulières ont été données au plan ministériel sur les voyages et les sorties scolaires :

- les voyages scolaires sont interdits jusqu'au dimanche 22 novembre sur tout le territoire national et à l'étranger ;
- les classes actuellement en voyage scolaire à l'étranger doivent se signaler à l'ambassade française du pays dans lequel elles se trouvent. Aucun retour anticipé n'est demandé. Les classes rentreront donc selon les modalités et à la date convenue ;
- les classes d'élèves étrangères séjournant en France doivent se rapprocher de leur ambassade en France pour prendre les consignes adéquates ;
- les sorties scolaires occasionnelles (cinéma, musée...) sont annulées jusqu'au 22 novembre. Les sorties scolaires régulières (cantine, gymnase...) sont maintenues en dehors de celles qui nécessitent un déplacement en transport en commun public.

Toutes les formations (sur site, en circonscription, en académie, à l'ESENESR...) sont suspendues à titre provisoire afin que tous les personnels soient présents dans leur école et leur établissement scolaire pour accueillir, accompagner et encadrer les élèves dans ce moment tragique. Si des formations de personnels ont lieu hors temps scolaire, elles peuvent être maintenues.



3/3

Enfin, le site académique ac-creteil.fr est actualisé par des informations utiles et officielles en continu, je vous invite à le consulter régulièrement.

Concernant la relation avec les médias ce lundi, par mesure de sécurité et pour veiller à préserver les élèves et les équipes, les demandes de reportages dans les écoles et les établissements scolaires ne sont pas autorisées. Quoiqu'il en soit, je rappelle que toute sollicitation presse doit faire l'objet d'une autorisation préalable demandée à la direction de la communication du rectorat.

Face à ces événements tragiques, je vous assure de tout mon soutien et sais pouvoir compter sur votre engagement et sur notre culture commune de respect des valeurs républicaines et d'unité.

Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'Éducation nationale

Christian Wassenberg